

**Département des
HAUTES-ALPES**
**Arrondissement
de BRIANCON**

MAIRIE DE VILLARD SAINT PANCRACE
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance Ordinaire du 16 mars 2022

Date de la

Convocation :

11 mars 2022

Date d’Affichage :

22 mars 2022

Objet : Délibération n° 2022-016

Convention relative à l’organisation de l’Agence Postale Communale

**L’an deux mille vingt-deux, le seize mars à dix-huit heures quinze,
le Conseil Municipal s’est réuni en séance ordinaire à
la Mairie sous la présidence de M. FINE Sébastien, Maire.**

Conseillers en exercice : 15 - Présents : 14 – Nombre de pouvoirs : 1

Étaient présents : MM. ARNAUD Cyril, ARNAUD Patricia, AUGIER Laetitia, CORDIER Georges, COULOM Nicolas, FINE Sébastien, GRANET Céline, GUIGUES Véronique, LAURENT Sylvain, MASSON Jean-Pierre, MOYA Nadine, PONS Nicolas, ROMAN Leslie, ROUX Catherine.

Était représenté : M. FAURE BRAC Christian par M. CORDIER Georges.

Mme GRANET Céline a été élue secrétaire de séance.

Considérant que la convention passée entre la Poste et la Commune relative au fonctionnement de l’agence postale communale est arrivée à échéance,

Considérant l’intérêt que représente le maintien d’une agence postale pour les administrés de la Commune.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l’unanimité :

- **Sollicite** le renouvellement de la convention relative à l’organisation de l’agence postale communale.
- **Autorise** Monsieur le Maire à effectuer les démarches auprès de la Poste en vue de ce renouvellement.

Ainsi fait et délibéré les jour mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Maire,

Sébastien FINE